



2025 - 2026

**Formation des Psychologues de l'Éducation
Nationale**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sommaire

COORDONNÉES.....	2
DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE FORMATION.....	3
Principes généraux	33
Objectifs de la formation et principes pédagogiques.....	4
Organisation.....	4
ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE DANS LA FORMATION.....	5
MODALITE D'ÉVALUATION ET DE TITULARISATION.....	5
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DU CENTRE DE FORMATION	8
Compétences et connaissances transversales (EDA et EDO)	8
Connaissances et compétences spécifiques aux Psy EN EDA.....	10
Connaissances et compétences spécifiques aux Psy EN EDO	11
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE L'INSPE d'Aix-Marseille.....	12
ANNEXES	
Grille d'auto-évaluation des compétences professionnelles des PSY EN fonctionnaires stagiaires	14
Calendrier des stages.....	16
Informations pratiques.....	167

Coordonnées

Direction et équipe pédagogique du Centre de Formation

UFR ALLSH, 29 avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 01.

Site : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/concours/PsyEN>

Direction	Corinne MANGARD Bureau C 423	04-13-55-30-00
	Corinne.mangard@univ-amu.fr	
Direction des études	Thierry NAVARRO Bureau C 221	04-13-55-30-00
	Thierry.navarro@univ-amu.fr	
Référente EDA	Christine BAILLEUX Bureau 1.24 Maison de la Recherche	04-13-55-37-69
	Christine.bailleux@univ-amu.fr	
Référente EDO	Basilie CHEVRIER Bureau 1.17 Maison de la Recherche	04-13-55-33-70
	Basilie.chevrier@univ-amu.fr	
Secrétariat	Jade FROMONT Bureau C 201	04-13-94-97-47
	Jade.fromont@univ-amu.fr	

Direction et équipe pédagogique de l'Inspé d'Aix-Marseille

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille, 2 avenue Jules Isaac,

13626 Aix-en-Provence Cedex 01, Site : <https://inspe.univ-amu.fr/>

Direction	Pascale BRANDT-POMARES inspe-direction-secretariat@univ-amu.fr	04-13-55-22-41
Responsable formation PsyEN Inspé	Claire ENEA DRAPEAU Bureau A119 Claire.enea-drapeau@univ-amu.fr	04-13-55-15-82
Bureau de la formation	Bât A, Rez-de-chaussée	04-13-55-16-02

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE DE FORMATION

La formation permet d'obtenir le **certificat d'aptitude aux fonctions de psychologue de l'Éducation Nationale (CAFPsyEN)** portant mention d'une des deux spécialités suivantes :

- **EDA : « Éducation développement et apprentissage » ;**
- **EDO : « Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »**

Principes généraux

Les psychologues de l'éducation nationale sont recrutés par concours selon des modalités définies par arrêté ministériel. Le concours comporte deux voies, l'une ouvrant sur la spécialité « éducation, développement et apprentissages » (EDA) et une autre sur la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO).

Les lauréats du concours sont affectés, par le ministère de l'éducation nationale, sur condition d'obtention d'un master 2 en psychologie ainsi que du titre de psychologue, dans l'un des centres de formation des psychologues de l'éducation nationale dont le centre de l'Université d'Aix-Marseille fait partie. Ils bénéficient d'une année de formation sous statut de **psychologue fonctionnaire stagiaire** et ont également le statut d'**étudiant**.

La formation se déroule :

- En centre de formation, 29, av. Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1 ;
- À l'Inspé d'Aix-Marseille, 2 Avenue Jules Isaac, 13626 Aix-en-Provence Cedex 1.

À l'issue de cette formation, pour être titularisés dans l'éducation nationale, les fonctionnaires stagiaires doivent valider le certificat d'aptitude aux fonctions de psychologue de l'éducation nationale (CAFPSYEN) avec la mention de la spécialité.

Selon le décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant sur les dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale, la formation alterne des périodes de formation organisées au sein des centres de formation des psychologues de l'éducation nationale en coordination avec les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (ESPE devenues INSPE au 1^{er}/09/2019), et des périodes de mise en situation professionnelle tutorée :

- Soit en école et en réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés pour les fonctionnaires stagiaires de la spécialité « éducation, développement et apprentissages » ;
- Soit en centre d'information et d'orientation et dans les établissements d'enseignement du second degré pour les fonctionnaires stagiaires de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Objectifs de la formation et principes pédagogiques

Organisée en coordination avec l'Inspé, l'année de formation a pour objectif de permettre aux psychologues fonctionnaires stagiaires, d'une part, de découvrir et de partager la culture du système éducatif avec les autres professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation et, d'autre part, d'acquérir des connaissances spécifiques et de parfaire leurs compétences propres à l'exercice de la fonction de psychologue qu'ils seront appelés à exercer au sein de l'Éducation Nationale.

L'année de formation en tant que fonctionnaire stagiaire est conçue dans une triple perspective de sensibilisation au contexte d'exercice de leur fonction, de professionnalisation dans le corps de psychologue de l'éducation nationale et d'installation dans l'environnement professionnel propre à la spécialité qu'ils ont choisie.

Elle est envisagée comme un temps d'acquisition de connaissances, de compétences et d'apprentissage de la spécificité de l'exercice de la psychologie dans l'éducation nationale, mais également et fondamentalement comme un temps de construction et d'élaboration de la position professionnelle de psychologue de l'éducation nationale.

Aussi, la professionnalisation dans le cadre des stages ainsi que son accompagnement par le référent de formation et le tuteur sur le terrain sont particulièrement importants dans l'optique de développer l'adaptation à la spécificité de l'institution scolaire, la capacité à élaborer la pratique et la responsabilisation. Le temps d'élaboration de la pratique constituera un temps privilégié, qu'il soit effectué sous forme de suivi de stage en groupe restreint ou d'accompagnement personnalisé.

Dans cette perspective également, l'apport de théories, de concepts et de méthodologies fournis lors des temps de formation viendra à l'appui des interventions sur le lieu de stage.

De manière à responsabiliser le fonctionnaire stagiaire dans sa professionnalisation, il lui sera demandé de s'engager dans une démarche d'auto-évaluation et d'auto-formation de ses compétences tout au long de l'année. Une grille d'auto-évaluation des compétences professionnelles des psychologues de l'EN servira d'appui à ce travail (cf. page 13-14).

Organisation

La formation est répartie selon les volumes horaires suivants :

- Une période de mise en situation professionnelle en CIO ou en RASED de 14 semaines – soit un minimum de 56 jours (cf. calendrier des stages en annexe page 15) ;
- Une période d'immersion de deux semaines dans des milieux professionnels à travers un stage *inversé* et un stage *périphérique* en lien avec les missions des Psychologues de l'Éducation Nationale ;
- Un temps de formation commun et de formation spécifique à chacune des deux spécialités en centre de formation des PsyEN pour un volume horaire d'un minimum de 365 heures ;
- Un temps de formation à l'Inspé compris entre 70 et 100 heures ;
- Un temps de rédaction d'un Écrit Professionnel Réflexif d'une durée de 96 heures.

Périodicité des stages :

Stages en RASED et en CIO : 2 jours par semaine, les jeudis et vendredis.

Stages en milieux professionnels :

- Un stage *inversé* de 4 jours dans le second degré pour les stagiaires EDA et inversement, dans le 1er degré pour les stagiaires EDO (18-22 mai 2026) ;
- 1 stage *périphérique* de 4 jours dans des **structures** de type : ITEP, MDPH, CMPP, ASE, EREA, MDA, PMI, SESSAD, etc. (15-19 juin 2026 ; convention à fournir un mois avant).

ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE DANS LA FORMATION :

Chaque psychologue fonctionnaire stagiaire est accompagné par un référent de formation, membre de l'équipe pédagogique, afin de le guider dans l'élaboration de sa réflexion, l'appropriation des connaissances théoriques et la mise en lien avec sa pratique professionnelle.

MODALITES D'EVALUATION ET DE TITULARISATION :

Évaluation de la formation

L'évaluation de la formation commune au centre de formation et à l'Inspé repose sur la rédaction de trois écrits et de l'implication du psychologue fonctionnaire stagiaire.

Les écrits :

- Une analyse fine du contexte de stage et une élaboration des premières pistes d'intervention (1) ;
- Un compte rendu d'un examen psychologique de l'enfant ou de l'adolescent (2) ;
- Un Écrit Professionnel Réflexif (EPR) (3) ;

(1). Analyse contextuelle du lieu de stage et élaboration des premières pistes d'intervention (mi-décembre)

Il s'agira d'analyser finement les lieux de mise en situation professionnelle afin d'en dégager (en lien avec les missions du psy EN et les priorités nationales et académiques) les problématiques spécifiques à ce terrain de stage et de conceptualiser/élaborer des pistes d'interventions propres au PsyEN. Une présentation orale des interventions en établissement aura lieu début mars 2026.

(2). Rédaction d'un examen psychologique de l'enfant ou de l'adolescent (fin janvier)

Il s'agira de rédiger un compte-rendu élaboré à partir d'une situation d'évaluation choisie sur le lieu de stage. Cet examen rendra compte l'utilisation **de plusieurs tests psychologiques** dont un WISC V auxquels seront associés d'autres éléments d'évaluation en cohérence avec la problématique (éléments du parcours de soin, notes scolaires, observations, entretiens, etc.)

(3). Rédaction d'un écrit professionnel réflexif (soutenance début juin)

Le psychologue fonctionnaire stagiaire rédigera et soutiendra un écrit professionnel réflexif (EPR) qui témoignera de ses capacités d'analyses institutionnelles, de conceptualisation et d'élaboration de la pratique professionnelle ainsi que de son positionnement de psychologue au sein de l'EN.

Pour chacun de ces écrits, sera fourni, dès le début de l'année des documents précisant les attendus.

En milieu d'année (février), le conseil de formation procédera, sur la base du premier écrit et de l'implication du psychologue fonctionnaire stagiaire dans la formation, à une évaluation intermédiaire en lien avec le tuteur de terrain et le chef de service. Celle-ci pourra donner lieu à un accompagnement renforcé (cf. page 7).

En juin, sur la base des écrits et de l'implication du stagiaire, l'équipe pédagogique validera ou non la formation du psychologue fonctionnaire stagiaire et rédigera un avis qui sera transmis à la direction de l'Inspé d'Aix-Marseille (*).

Titularisation de la formation

Les psychologues de l'éducation nationale sont titularisés par le Recteur de l'académie où se situe le centre de formation dans lequel ils sont affectés. Un jury de titularisation (nommé par le recteur) statuera sur le cas de chaque fonctionnaire stagiaire sur la base de :

- L'avis motivé de l'IEN (pour les Psychologues EN spécialité EDA) ou du DCIO (pour les Psychologues EN spécialité EDO), accompagné de la grille nationale des compétences publiée au Bulletin Officiel n° 17 du 26-4-2018 ;
- L'avis de la directrice de l'Inspé (*).

Obligation de présence

Dès leur entrée en formation, à la différence des étudiants inscrits dans les divers cycles de l'Enseignement Supérieur, les psychologues lauréats du concours, qui sont fonctionnaires-stagiaires, sont soumis à un régime de présence obligatoire.

Comme tout fonctionnaire, ils doivent signer leur procès verbal d'installation à l'entrée de la formation et sont astreints à déclarer et à justifier auprès du centre de formation le motif de toute absence.

Lorsque celle-ci est prévisible, le formulaire de demande d'autorisation d'absence devra être renseigné au moins une semaine avant. Lorsque l'absence est imprévue, la déclaration et la justification devront être effectuées par téléphone ou par mail dans les plus brefs délais.

Toute absence répétée et non justifiée sera susceptible de sanctions administratives pouvant aller jusqu'à une retenue sur salaire.

Cette obligation est également valable durant les stages où la vérification de la présence du stagiaire est effectuée par le tuteur.

ATTENTION : Au-delà d'un certain nombre de journées d'absences (justifiées ou non) – à savoir 36 jours – la titularisation ne peut être prononcée par le jury académique. Le stagiaire est alors placé à la rentrée suivante en position de prolongation de stage.

Accompagnement renforcé

La procédure d'accompagnement renforcé est destinée à fournir l'aide requise au dépassement des difficultés que peut rencontrer un psychologue fonctionnaire stagiaire dans ses mises en situations professionnelles et dans le cadre de la formation. Cette procédure peut se traduire par :

- Une médiation ;
- Un tutorat renforcé ;
- Et/ou un aménagement de la formation et/ou du stage.

Textes officiels de référence :

- BO n° 3 du 19 janvier 2017 relatif au concours externe, interne et réservé de psychologue de l'éducation nationale, session 2017.
- Décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale.
- Circulaire n° 2017-079 du 28-4-2017 relative aux missions des psychologues de l'EN.
- Arrêté du 26 avril 2017 relatif au référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale.
- Arrêté du 23 août 2017 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des psychologues de l'éducation nationale stagiaires.
- Note de service n° 2018-056 du 23-4-2018. Modalités d'évaluation du stage et de titularisation

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DU CENTRE DE FORMATION

Les enseignements délivrés en formation visent l'acquisition de nombreuses connaissances et compétences professionnelles nécessaires à la pratique des PSY EN.

Compétences et connaissances transversales (EDA et EDO)

Module CCT 1	Développement psychologique, psychologie des apprentissages et construction de soi
Objectifs Contenus	<p>Le processus d'adaptation scolaire implique pour l'enfant de mettre son intelligence en construction au service de ses apprentissages. Les recherches menées en psychologie développementale et différentielle permettent de mieux comprendre les mécanismes psychologiques susceptibles de favoriser ou d'entraver ce processus. 4 grands thèmes seront abordés ainsi que leurs implications pour le travail des psychologues :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dimensions de l'intelligence et leur mobilisation en contexte scolaire ; ▪ Les mécanismes du développement intellectuel ; ▪ L'influence des variables affectivo-motivationnelles ; ▪ L'influence du climat scolaire. <p>Il s'agira également d'introduire les concepts de soi (aspects cognitif et social) et d'identité, de développer les modèles modernes et la conception dynamique et life-span de l'identité. La connaissance et reconnaissance de soi de la naissance à l'âge scolaire (i.e., soi écologique, estime de soi, affirmation de soi), sera présentée.</p>
Enseignant	Patrick Perret, MCF-HDR en psychologie (15h), Basilie Chevrier, MCF-HDR en psychologie (9h)
Module CCT 2	Contextes familiaux de développement et de scolarisation, et psychologie interculturelle
Objectifs Contenus	<p>Apports conceptuels sur l'interculturalité. L'inclusion d'élèves migrants ou du voyage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La psychologie interculturelle dans la pratique du Psy EN ; ▪ L'élève, la famille, l'école en contexte migratoire ; ▪ ENAF (problématiques, repérage, textes réglementaires, dispositifs et orientations) ; ▪ Échanges de pratiques autour de la prise en charge des EBEP. ▪ Situations de jeune aidance.
Enseignants	Emmanuel Blanco, Psy EN (6h), Nicole Weinstein, formatrice (6 h), Franck Scola, médecin, (6h), Basilie Chevrier, MCF-HDR en psychologie (6h)
Module CCT 3	Élaboration de dispositifs de prévention, d'inclusion et de prévention des risques
Objectifs Contenus	<p>Le travail du Psy EN en partenariat avec les équipes éducatives dans la prise en charge des EBEP ; la lutte contre le harcèlement et la prévention des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre le harcèlement à l'école ; • La prise en charge des élèves TSA (problématiques, repérage, dispositifs de prise en charge et partenaires) ; • Le signalement à l'ASE et l'information préoccupante.
Enseignants	Sophie Daniel, Psy EN (6h) , Judith Malacria et Vanessa Ambrois, Psy EN (9h), Sandra Gluvacevic, conseillère CRIP 13 (6h)

Module CCT 4	Difficultés scolaires, situation de handicap et évaluation
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation psychologique : inscrire la démarche de bilan dans une perspective intégrative et développementale. Un schéma général d'analyse sera présenté afin de guider la démarche de choix des outils mais aussi d'analyse des résultats afin de s'ajuster au mieux aux différentes demandes auxquelles les psychologues de l'Éducation Nationale sont confrontés. ▪ Travaux pratiques d'approfondissement de l'évaluation cognitivo-intellectuelle. ▪ Réflexion sur les écrits professionnels concernant le bilan psychologique. ▪ Neuromythes. ▪ Remise en niveau en psychopathologie.
Enseignants	Christine Bailleux, MCF en psychologie (9 h), Emmanuelle Gavault, MAST (12h), Hyppolyte Gros, MCF en psychologie (3h), Vincent Bréjard, PR en psychologie (6h)
Module CCT 5	Groupe, situations collectives
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'approche systémique (cadre théorique et outils de mise en pratique) ; ▪ Gestion du stress post-traumatique en situation de groupe et troubles associés ; ▪ Animation de groupes de parole et jeux de rôle ; ▪ Gestion et protocoles de crise ;
Enseignants	Sabine Carliou, Psychologue (12h), Thierry Navarro, Psy EN (12h), Malika Espaze, Psy EN (12h), Clotilde Cammal, Psy EN (12h).
Module CCT 6	Pratiques professionnelles transversales
Objectifs Contenus	Éthique et déontologie de la profession de psychologue avec études de cas.
Enseignant	Thierry Navarro, Psy EN (9h)

Compétences et connaissances spécifiques aux Psy EN EDA

Module Spé EDA 1	Développement psychologique et processus d'apprentissage
Objectifs Contenus	<p>Socialisation et construction des premiers apprentissages (P. Perret) Le processus d'adaptation scolaire peut être fragilisé par de multiples dimensions du fonctionnement psychologique de l'enfant. Nous examinerons ici quatre de ces dimensions (le développement de la personnalité, les troubles psychopathologiques, les comportements difficiles, le mal-être à l'école) en abordant les questions théoriques soulevées par ces dimensions et leurs implications potentielles pour le travail des psychologues.</p> <p>Cognition, interactions et apprentissages (C. Bailleux) Dans cette deuxième partie, nous envisagerons comment le PSYEN EDA peut s'appuyer sur ses connaissances théoriques et sur la qualité de ses analyses du fonctionnement psychologique pour dépasser les constats de difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation scolaire et pour apporter des aides concrètes aux enfants et à leurs enseignants en fonction de la nature et de l'ampleur des difficultés observées.</p> <p>Cognitions numériques (H. Gros)</p>
Enseignants	Patrick Perret, MCF-HDR en psychologie (12h), Christine Bailleux, MCF en psychologie (9h), Hyppolite Gros, MCF en psychologie (3h)

Module Spé EDA 2	Analyse des situations individuelles en liaison avec les familles et les enseignants
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le travail de partenariat du psy EN dans la prise en charge des EBEP et en relation avec les familles. <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat avec les AESH ; ○ Observations en classe ; ○ Relations avec les familles. ▪ Participation aux réunions institutionnelles (réunions d'équipe éducative, réunions d'équipe de suivi de scolarisation, etc.)
Enseignants	Elisabeth Cheneau, Psy EN (9h), Pascale Rousseau, Psy EN (6h)
Module Spé EDA 3	Évaluations psychologiques et prise en charge
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approfondir et structurer les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques sur la méthodologie de l'évaluation ; ▪ Présenter les principaux outils d'évaluation psychologique en fonction de l'âge des personnes évaluées, de la nature de leurs troubles et du type de demandes rencontrées ; ▪ Renforcer la pratique de l'évaluation par des mises en situation ; ▪ Développer des compétences de synthèse et de transmission écrite.
Enseignants	Jean-Philippe Ruiz, Psy EN (21h), Céline Benoit, Psychomotricienne (6h), Nicole Weinstein, testothèque (16h)
Module Spé EDA 4	Suivi et remédiation
Objectifs Contenus	Réflexion sur l'élaboration d'un projet de suivi sur une thématique en lien avec une problématique de terrain. Toutes les étapes de la mise en place d'un suivi seront abordées, de l'analyse de la demande à l'évaluation des effets de l'intervention
Enseignants	Christine Bailleux, MCF en psychologie (12h)
Module Spé EDA 5	Pratiques professionnelles spécifiques aux Psy EN EDA
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des pratiques professionnelles ; ▪ Aide et accompagnement à l'adaptation aux situations et au poste de travail
Enseignants	Véronique SAAS, Psy EN (33h)

Compétences et connaissances spécifiques aux Psy EN EDO

Module Spé EDO 1	L'adolescence et santé mentale
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction identitaire à l'adolescence ; ▪ Conduites à risque et prévention des conduites suicidaires à l'adolescence ; ▪ Santé mentale et troubles psychiques.
Enseignants	Anaïs Osmont, MCF en psychologie (12 h), Amelle Makni-Eynaud, Psy EN (9h)

Module Spé EDO 2	Groupe, situations collectives
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodologie d'observation et d'intervention dans des groupes d'adolescents ; ▪ Méthodologies et outils d'accompagnement à l'orientation scolaire et professionnel ; ▪ Simulations d'entretien, conduites de groupes de parole ;
Enseignants	Corinne Mangard, MCF en psychologie (6h), Thierry Navarro, Psy EN (6h), Nicole Weinstein, testothèque (17h)
Module Spé EDO 3	Orientation scolaire et professionnelle
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation de modèles théoriques, de concepts et de méthodologies d'accompagnement en lien avec l'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnelle à l'adolescence ; ▪ Phénomènes de rupture scolaire ; ▪ Les inégalités sociales et sexuelles dans les parcours scolaires ; ▪ Politiques éducatives actuelles ; Procédures d'orientation et d'affectation ; Parcours avenir ; Continuum -3/+3 ▪ Euroguidance.
Enseignants	Corinne Mangard, MCF en psychologie (18h), Yvan Couaillet, Psy EN (6h), DRAIO et IENIO (12h)
Module Spé EDO 4	Transition scolaire et Insertion professionnelle
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance du monde économique et professionnel ; évolutions socio-économiques et organisationnelles en lien avec l'évolution des approches théoriques et méthodologiques d'accompagnement à l'orientation et l'insertion professionnelle ; ▪ L'orientation tout au long de la vie ; ▪ Notion de transition : collège-lycée, lycée-université, étude-emploi ; Dispositifs d'insertion des jeunes.
Enseignants	Corinne Mangard, MCF en psychologie (15h), Basile Chevrier, MCF-HDR en psychologie (9h)
Module Spé EDO 5	Pratiques professionnelles transversales spécifiques aux Psy EN EDO
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des pratiques professionnelles ; ▪ Aide et accompagnement à l'adaptation aux situations et au poste de travail
Enseignants	Psy EN EDO (33h) Magali BOREL

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS DE L'INSPE d'Aix-Marseille

La formation à l'Inspé d'Aix-Marseille est conçue pour privilégier des temps de formation communs entre les PsyEN fonctionnaires stagiaires et les différents publics, personnels de l'EN, formés à l'Inspé d'Aix-Marseille. En fonction des thématiques abordées et des possibilités de mutualisation, la formation est dispensée dans le cadre des enseignements du Diplôme interuniversitaire (DIU) « Professeurs et CPE stagiaires, entrée dans le métier » (à partir de la rentrée 2022) ou bien dans le cadre d'enseignements spécifiques aux PsyEN fonctionnaires stagiaires.

Module Inspé 1	Système éducatif - Politiques scolaires et éducatives
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du système éducatif : l'Éducation nationale, cadre législatif et réglementaire, les référentiels de compétences (<i> journée thématique DIU</i>) • Droits et devoirs du fonctionnaire (<i> journée thématique DIU</i>) • Lutte contre les discriminations (<i> journée thématique DIU</i>) • Équipes éducatives : membres et rôles de chacun, complémentarité des interventions (<i> séance avec les DIU CPE et PCL</i>) • Décrochage scolaire, PsyEN EDO et CPE (<i> séance avec les DIU CPE</i>)
Enseignants	Claire Enea Drapeau (MCF Psychologie), J. Garric (MCF Sciences de l'éducation), N. Mikailoff (MCF Sciences de l'éducation)
Module Inspé 2	École inclusive et scolarisation des EBEP
Objectifs Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Principes, enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive • Adaptation scolaire et scolarisation de élèves en situation de handicap : textes, instances, dispositifs d'adaptation et procédures d'orientation (RASED, CLIS/ULIS, SEGPA, EREA, établissements spécialisés) • Pratiques inclusives, travail collaboratif PsyEN EDA et PE (<i> séance avec les DIU PE</i>) • Dispositifs nationaux et déclinaison académique pour l'accompagnement à la scolarisation des EBEP, à la formation et à l'insertion professionnelle des lycéens en situation de handicap ; • Médecine et santé scolaire : missions des médecins scolaires et partenariat avec PsyEN
Enseignants	Claire Enea Drapeau (MCF Psychologie), Anne Gombert (MCF Psychologie), L. Pratali (formateur Inspé), Médecin conseiller technique Santé-social, représentants MIRAEP

Liste des acronymes : *DIU* : Diplôme inter-universitaire assurant la formation des fonctionnaires stagiaires : *PE* (professeurs des écoles), *PCL* (professeurs de collège et de lycée) et *CPE* (conseillers principaux d'éducation)

Grille d'auto-évaluation des compétences professionnelles des psychologues de l'Éducation Nationale fonctionnaires stagiaires

Pour chaque domaine ou item, indiquez votre « sentiment » de maîtrise (1 = pas du tout à 4 = tout à fait) ou de connaissance de (1 = faible à 4 = fort)

1. Contexte institutionnel :

Les valeurs fondamentales de la République
 Le système éducatif
 Les textes qui régissent : système éducatif, droits et obligations du fonctionnaire, réglementation de l'école et des établissements scolaires
 L'organisation de l'éducation nationale (EN)
 Les missions des enseignants
 Les principes de l'inclusion scolaire, EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers)
 Les missions des structures d'accompagnement, de soutien et de prise en charge des enfants/adolescents, extérieures à l'EN
 Les principes éthiques et déontologies communs à tous les fonctionnaires

2. Le psychologue dans l'EN :

Le code de déontologie des psychologues
 Les missions des Psy EN
 L'éthique
 Les différents niveaux de prévention (primaire et secondaire)
 Les différentes modalités d'accompagnement et de suivi psychologique

3. Compétences générales (savoir-faire et savoir-être)

Analyse des situations éducatives et institutionnelles

- Contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves dans leur diversité et selon la nature de leurs besoins
- Participation à l'instauration d'un climat scolaire serein (accompagnement des enseignants demandeurs en vue de favoriser la communication au sein de la classe, instaurer un climat de classe serein ; interventions en direction de la communauté éducative pour restaurer ou préserver un climat scolaire de qualité)
- Intervenir dans des situations de crise ou d'urgence
- Participation aux différentes instances (MDPH, CDOEA, Commissions d'appel, etc.)
- Participation au projet d'établissement
- Travailler en coordination et en partenariat (pour les analyses des situations, prise de contact, co-animation de réunions et rédactions de synthèse, transmission des infos en lien avec le code de déontologie, etc.)
 - Entre psychologues EDA et EDO (notamment dans le cadre du cycle de consolidation)
 - Avec les familles
 - Avec les autres professionnels engagés dans l'accompagnement en interne (RASED, enseignants, etc.)
 - Avec les autres professionnels engagés dans l'accompagnement en externe (psychologues, professionnels du médico-social, du médical, de la justice, etc.)

Analyse des situations individuelles d'évaluation et d'orientation (analyse de la demande, pistes diagnostiques et d'orientation).

4. Les fondements théoriques de la psychologie

Le développement normal
 Le développement atypique
 Psychopathologie (notamment sur les troubles neurodéveloppementaux)
 Psychologie de l'éducation, de l'orientation, de l'insertion et des transitions
 Psychologie interculturelle
 Psychologie différentielle
 Psychologie cognitive

Neuropsychologie

Psychologie sociale et des organisations

5. Les processus psychologiques impliqués dans le développement et les apprentissages

Développement des apprentissages

Processus cognitifs

Processus psycho-affectifs

Processus métacognitifs

Processus motivationnels

Approche intégrative et transactionnelle

6. Les différents types d'entretien

Fondements théoriques spécifiques aux entretiens

Techniques d'entretien et de leurs spécificités

Conduite d'entretien (savoir-être et savoir-faire ; penser le cadre de cet entretien en lien avec les caractéristiques de l'environnement (familial, socioculturel, scolaire, etc.)

7. L'évaluation psychologique

Fondements théoriques en lien avec l'évaluation psychologique

Principaux outils de l'évaluation psychologique (maîtrise conceptuelle)

Analyse de la demande et choix des outils

Passation des tests

Analyse des résultats

Compétences rédactionnelles du bilan (rédaction de comptes-rendus de bilan adaptés aux différents protagonistes, notamment à destination de la MDPH pour permettre le traitement de la situation concernée)

Compétences relationnelles (entretiens adaptés aux différents protagonistes)

Entretien de restitution et positionnement par rapport à la question de l'annonce du handicap

Proposition de pistes adaptées

8. L'observation psychologique

Fondements théoriques en lien avec l'observation psychologique

Techniques de l'observation

Analyse des observables et leur mise en relation avec les autres éléments recueillis (entretiens, bilan, etc.)

9. Le suivi psychologique

Fondements théoriques en lien avec le suivi psychologie

Élaboration d'une méthodologie d'accompagnement

Le projet de remédiation (conception et mise en œuvre)

Mise en place de groupes de parole

Maîtrise des modalités d'évaluation de sa pratique

10. Élaboration de projet et conseil en orientation (EDO)

Fondements théoriques en lien avec la construction du projet d'orientation et des parcours professionnelles (psychologie de l'orientation tout au long de la vie)

Les filières de formations, les procédures d'orientation et les métiers

Les principaux outils de l'accompagnement à l'orientation tout au long de la vie (maîtrise conceptuelle et technique)

La démarche de projet et de l'accompagnement aux transitions

Calendrier des stages 2025 - 2026

Coordonnées et accès Inspé d'Aix-Marseille

2 Avenue Jules Isaac, 13626 Aix en Provence Cedex 01

Accueil 04 13 55 18 18

Plan :

